

**DETAIL ESTIMATIF - A REMPLIR OBLIGATOIREMENT ET A JOINDRE A L'OFFRE ( Document non contractuel)**

**Organisateur local :** Commune de  
PLOGASTEL SAINT GERMAIN

Jours de fonctionnement :

L. M. J. V. = lundi, mardi, jeudi, vendredi

Me = mercredi

S = samedi

Horaires de fonctionnement :

Les heures indiquées sont les heures d'arrivée au dernier établissement pour le sens "Aller" et les heures de départ du premier établissement pour le sens "Retour".

**Nom du Candidat :**

Les prix indiqués sont issus obligatoirement du bordereau des prix unitaires (BPU Page 1).

Le nombre de km à vide est issu de l'engagement sur ces kms (BPU Page 2).

**Pour la mise à disposition journalière d'un autocar (pour plus de 8 passagers)**

*A compléter uniquement par un candidat Autocariste*

n° du circuit	Origine	Destination	Capacité théorique + nbre d'élèves à transporter <sup>1</sup>	Jours transports <sup>1</sup>	Nombre Aller ou Retour + horaires <sup>1</sup>			n Nombre de jours de fonctionnement d'une année scolaire <sup>2</sup>	A Nombre de kms en charge du circuit pour la journée complète <sup>1</sup>	B Kms à vide pour la journée complète	(A + B) Kms totaux pour la journée complète	C Prix unitaire kilométrique TTC*	(A+B)xC Total prix Km/jour TTC	D Terme fixe journalier TTC*	[(A+B)xC]+D =E Total journalier TTC	E x n Coût annuel TTC
					Matin	Midi	Soir									
167167-A	Plogastel st Germain	Plogastel st Germain (primaire)	PC (17)	LMJV	1 (8 :30)		LMJV 1(16:30)	136	44							
167167-B	Plogastel st Germain	Plogastel st Germain (primaire)	PC (17)	Me	1 (8 :30)		Me 1 (12:15)	36	49							

\* les montants TTC du prix unitaire kilométrique et du terme fixe journalier s'obtiennent à partir des prix HT renseignés au bordereau des prix (prix contractuels) en leur appliquant un taux de TVA de 10 %

<sup>1</sup> Ces éléments ne sont donnés qu'à titre indicatif pour la constitution des offres et ne peuvent faire l'objet d'aucune modification. Aucune réclamation ne pourra donc être fondée sur ces indications qui sont généralement issues des services actuellement exécutés.

<sup>2</sup> Le nombre de jours est indicatif car basé sur celui de l'année scolaire 2014/2015 : le nombre effectif de jours de fonctionnement sera établi en application des calendriers scolaires de l'Education Nationale.